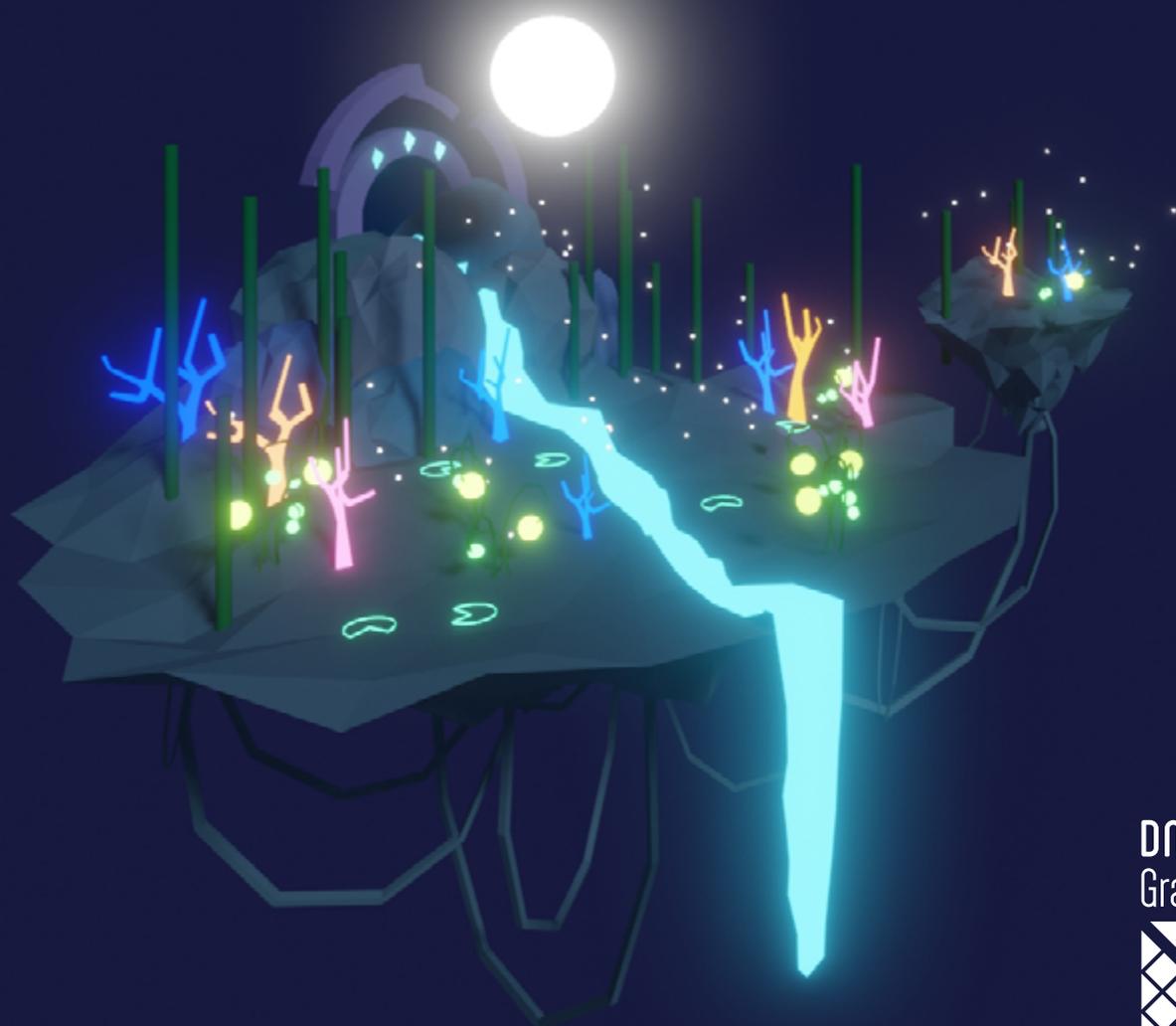


LYCÉE AMBROISE VOLLARD

LIVRET D'ACCUEIL DE L'ÉTUDIANT

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022



DNMADE
Graphisme



LA RÉUNION

INTRODUCTION

L'équipe enseignante d'Arts Appliqués, les personnels de direction et les personnels administratifs sont heureux de vous accueillir au sein de l'Établissement Public Local d'Enseignement général et technologique **Ambroise Vollard** (EPLÉ).

Notre lycée de 1300 élèves est situé à Saint-Pierre dans le Sud de l'île de la Réunion. Il est le seul lycée à proposer un pôle Arts Appliqués qui va de la seconde à un bac +3 dans l'académie de la Réunion.

Ce livret vous présente toutes les informations nécessaires à la vie étudiante en DNMADe au lycée Ambroise Vollard.

En cliquant sur le logo, vous retournez au sommaire



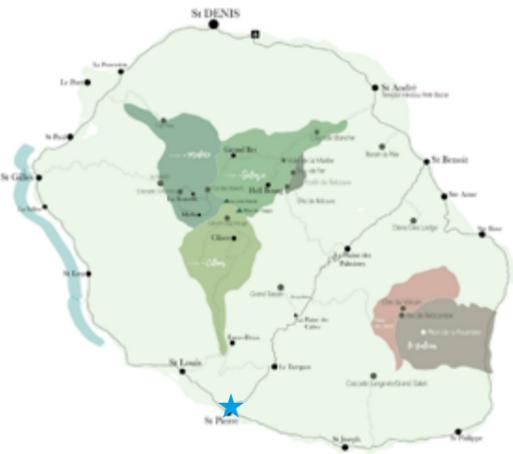
SOMMAIRE (interactif)

- **PRÉSENTATION GÉNÉRALE**
 - La Réunion, un cadre d'étude exceptionnel..... page 06
 - Saint-Pierre, le lycée Ambroise Vollard page 08
 - Présentation de l'équipe administrative et pédagogique page 10
 - Présentation de l'espace page 11
- **PRÉSENTATION DU DNMADe**
 - LE DNMADe, qu'est-ce que c'est? page 12
 - Calendrier de la formation page 14
 - Périodes de stages en entreprises page 16
 - Mobilité de stage en Erasmus + page 17
 - La 3e année de DNMADe page 19
 - Dispositif de suivi et d'orientation des étudiants page 20
- **PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS**
 - Humanités et Cultures page 25
 - Méthodologie, techniques et langues page 26
 - Ateliers de création page 28
 - Professionnalisation page 30
 - Une formation pour quels métiers?..... page 31
- **PRÉSENTATION DES ÉVALUATIONS**
 - Organisation des pôles d'enseignement et répartition horaire - Graphisme page 35
 - Répartition des ECTS par Enseignement Constitutif page 36
 - Protocole d'évaluation page 38
 - Validation des ECTS page 39
 - Workshops et partenariats en Graphisme page 40
- **PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT**
 - Règlement intérieur du DNMADe page 42
 - Commission de réorientation page 43
- **ANNEXES**
 - Maquette de la formation 1^e année page 44
 - Maquette de la formation 2^e année page 45
 - Maquette de la formation 3^e année page 46
 - Contrat d'engagement page 47
 - Autorisation d'utilisation de l'image/la voix d'une personne majeure..... page 48
 - Autorisation d'utilisation de l'image/la voix d'une personne mineure..... page 50
 - Autorisation d'utilisation de travaux d'étudiants majeurs page 52
 - Autorisation d'utilisation de travaux d'étudiants mineurs page 54

En cliquant sur un triangle, vous avancez ou reculez d'une page



UN CADRE DE VIE ET D'ÉTUDES EXCEPTIONNEL



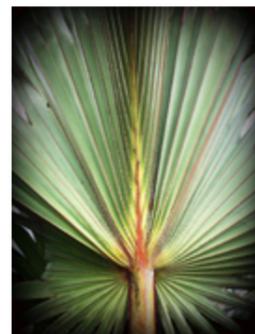
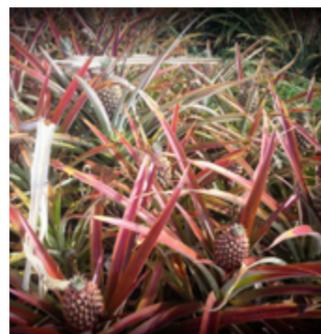
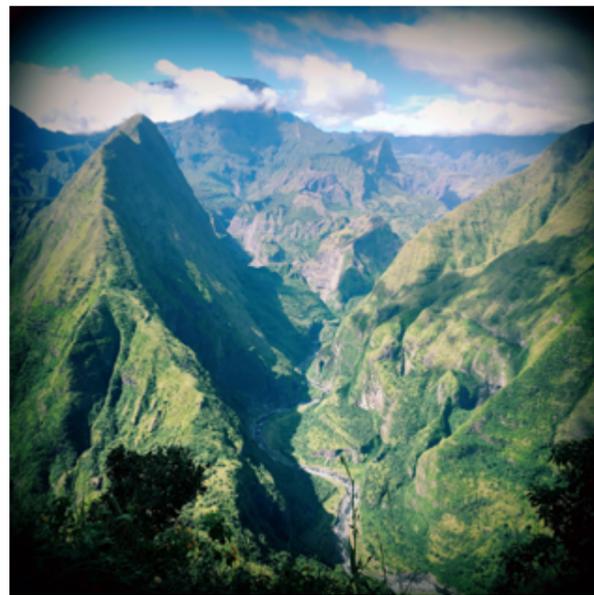
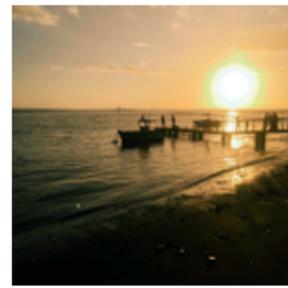
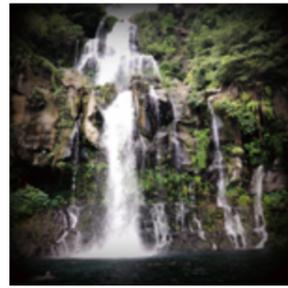
LA RÉUNION

Située au cœur de l'Océan Indien, à 9200 km de la métropole, la Réunion est une île tropicale peuplée de 858.450 habitants (source Insee 2021).

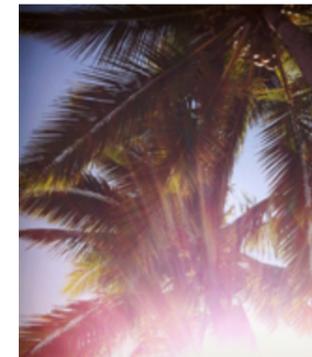
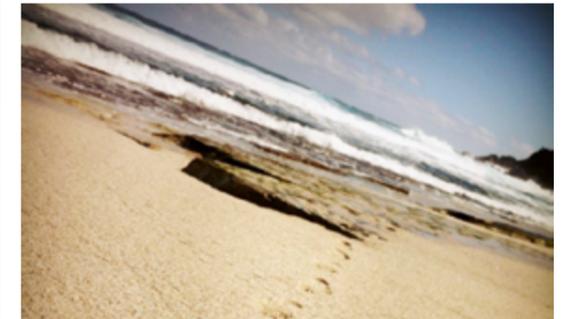
Carrefour des civilisations européennes, malgaches, indiennes, asiatiques et africaines, melting-pot insulaire, La Réunion est riche d'un métissage singulier qui se décline aussi bien dans la religion, la culture et l'art, la cuisine. Paysages grandioses, végétation luxuriante, la Réunion offre une grande diversité d'univers à explorer.

À consulter! le site de l'office de tourisme de La Réunion:

<https://www.reunion.fr/>



LA RÉUNION



SAINT-PIERRE, LE LYCÉE AMBROISE VOLLARD



LA SECTION DNMADÉ

Le lycée Ambroise Vollard, voisin de l'IUT, se situe dans le quartier des hauts de Terre Sainte, à 30 mn à pied du centre ville et des plages, 20 mn en bus et moins de 10 mn en voiture.

Plusieurs sites de logements étudiants sont proposés aux abords du lycée (Crous, Campuséo, Central Fac).

La ville de Saint-Pierre est la capitale du sud de l'île, animée et propice à la vie étudiante. On y trouve de nombreux bars et restaurants, boutiques, et magasins de fournitures de tissus et d'arts plastiques ou bureautique pour vos achats scolaires tout au long de l'année.

Le marché forain se tient tous les samedis matin au nord de la ville au niveau de la Ravine Blanche. Saint-Pierre est «la porte du sud» à partir de laquelle vous pouvez explorer les hauteurs de l'île ainsi que le Sud Sauvage.

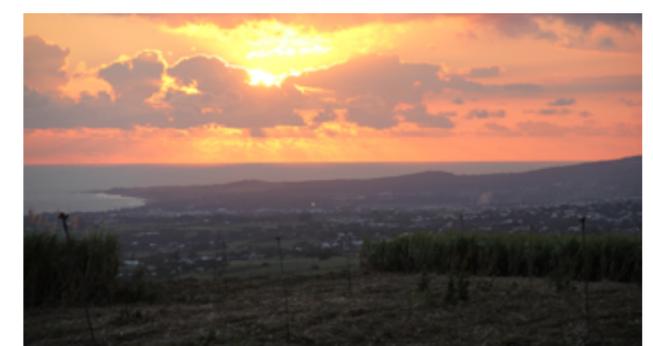
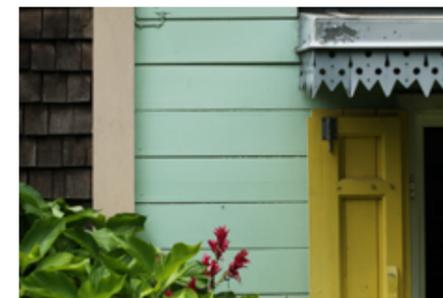
Lycée Ambroise Vollard
3 avenue de Soweto
Terre Sainte
97410 Saint-Pierre

Téléphone :
 02 62 96 23 50

Mail de la section :
 dnmadegraphismevollard@gmail.com

Site du lycée :
<http://lycee-ambroise-vollard.ac-reunion.fr/>

Instagram :
<https://www.instagram.com/dnmade.graphisme.974/>



PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE & PÉDAGOGIQUE

PÔLE ADMINISTRATIF

René-Claude SERVEAUX
Proviseur

Valérie DAMBREVILLE
Conseillère Principale d'Éducation

Éric MACAUX
DDFPT (Directeur délégué à la formation Technique et professionnelle)

1. PÔLE ENSEIGNEMENTS GÉNÉRIQUES

Viviane PAVEC
Enseignante Lettres

Erick LEZAIS
Enseignant Histoire des Arts et du design

Alexis RUELLE
Enseignant certifié cinéma et audio visuel

2. PÔLE ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

Samia GONZALES
Enseignante langue Vivante

Pierre DUVERGER
Enseignant sciences-physiques

Jean Marie GRADOT
Enseignant langue Vivante

Hervé COHEN
Enseignant sciences-physiques

Marie-Elisabeth BOUC
Enseignante éco-gestion

Elsa MOSCATO
Enseignante Arts Appliqués / GRAPHISME

Franck JEAN-ALBERT
Enseignant outils et langages numériques

3. PÔLE ENSEIGNEMENTS PRATIQUES & PROFESSIONNELS

Marine AGUESSE
Enseignante Arts Appliqués / GRAPHISME

Isabelle KURASZEWSKI
Enseignante Arts Appliqués / MODE

Nellie NOUVELLE
Enseignante Arts appliqués / GRAPHISME

Julie REVERS
Enseignante Arts Appliqués / MODE

Thomas BERNARD
Enseignant Arts Appliqués / GRAPHISME

Laurence JULIEN
Enseignante Atelier / MODE

PRÉSENTATION DE L'ESPACE

ESPACE ET MATÉRIEL DNMADe du LYCÉE AMBROISE VOLLARD

Le pôle Arts Appliqués est regroupé dans le bâtiment B du lycée, où sont dispensés les enseignements spécifiques.

• Salles de cours Arts Appliqués

• Ateliers techniques

- Presse à imprimer
- Sérigraphie
- Modelage
- Plotter de découpe

• Atelier textile et couture

- Machines à coudre
- Brodeuse
- Machine à tricoter
- Métiers à tisser
- Presse à chaud textile

• Salles informatiques (ordinateurs PC et Mac / suite Adobe CC)

- Équipement audiovisuel (tablettes graphiques, appareils photo - vidéo, matériel de prise de son)

LE DNMADE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

UN DIPLÔME NATIONAL

Le DNMADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) est un diplôme valant grade de licence (Bac+3). Au cours de trois années de formation, les étudiants se spécialisent progressivement tout en gagnant en autonomie et en professionnalisation.

Ce diplôme de l'enseignement supérieur s'inscrit dans le système LMD (Licence-Master-Doctorat) qui a pour but d'unifier l'enseignement supérieur européen et de faciliter les équivalences entre les pays afin de favoriser les déplacements des étudiants au sein de l'Europe. Il ouvre des perspectives de poursuites d'études à l'étranger par la reconnaissance des ECTS* (European Credits Transfer System) capitalisables.

Notre diplôme est certifié par un institut universitaire : le CNAM Réunion (Conservatoire National des Arts et Métiers). Cet établissement d'enseignement supérieur et de recherche français est placé sous la tutelle du ministère chargé de l'Enseignement supérieur. À la Réunion il possède deux sites. Celui qui se situe dans la ville du Port est notre centre de rattachement.

Le lycée A. Vollard propose 2 mentions : Mode et Graphisme.

FORMATIONS PROPOSÉES AU LYCÉE AMBROISE VOLLARD

Le lycée A. Vollard offre une spécialité par mention :

> MENTION MODE //

Spécialité : Mode éthique, stylisme, textile et images de communication

> MENTION GRAPHISME //

Spécialité : Images et médias numériques

TROIS GRANDS PÔLES D'ENSEIGNEMENTS

1. Enseignements génériques : humanités et cultures

Acquisition d'une culture philosophique, littéraire, sémiotique, artistique et historique, relative au design graphique et au design de mode.

2. Enseignements transversaux : méthodologies, techniques et langues

Acquisition d'une culture linguistique, économique et juridique, numérique, technologique, technique.

Acquisition de démarches exploratoires graphiques et plastiques.

3. Enseignements pratiques et professionnels : ateliers de création et professionnalisation

Processus créatifs, communication et médiation des projets, travail en atelier, workshops avec interventions de designers professionnels, pratique du co-enseignement et de projets en co-design avec une équipe pluridisciplinaire. Ces enseignements seront constitués de cours théoriques et pratiques, de rencontres et de deux stages.

Chaque **pôle d'enseignement** donne lieu à la délivrance d'**ECTS** (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits).

> Crédits ECTS :

European Credits Transfer System.

Ce système permet d'attribuer des points à toutes les composantes d'un programme d'études. Il offre une meilleure lisibilité européenne et constitue par ce moyen un outil, complémentaire au diplôme, facilitant la mobilité d'un pays à l'autre et d'un établissement à l'autre. En France, 60 crédits ECTS équivalent à un an d'étude.

Calendrier de formation du DNMADe

Année

1

Semestre 1	
Mois	
Août	Semaine 33
Septembre	Semaine 34
	Semaine 35
	Semaine 36
	Semaine 37
	Semaine 38
Octobre	Semaine 39
	Semaine 40
	Semaine 41
	Semaine 42
	Semaine 43
Novembre	Semaine 44
	Semaine 45
	Semaine 46
	Semaine 47
	Semaine 48
Décembre	Semaine 49
	Semaine 50
	Semaine 51

Semestre 2	
Mois	
Janvier - Février	Semaine 04
Janvier - Février	Semaine 05
	Semaine 06
	Semaine 07
	Semaine 08
	Semaine 09
Mars	Semaine 10
	Semaine 11
Avril	Semaine 12
	Semaine 13
	Semaine 14
	Semaine 15
	Semaine 16
Mai	Semaine 17
	Semaine 18
	Semaine 19
	Semaine 20
	Semaine 21
Juin	Semaine 22
	Semaine 23
	Semaine 24
	Semaine 25
	Semaine 26

Découverte & acquisition des outils fondamentaux conceptuels, artistiques et techniques

1080 heures de formation / ± 30 heures par semaine / + 15 heures en autonomie

Calendrier de formation du DNMADe

Année

3

Semestre 5	
Mois	
Août	Semaine 33
Septembre	Semaine 34
	Semaine 35
	Semaine 36
	Semaine 37
	Semaine 38
Octobre	Semaine 39
	Semaine 40
	Semaine 41
	Semaine 42
	Semaine 43
Novembre	Semaine 44
	Semaine 45
	Semaine 46
	Semaine 47
	Semaine 48
Décembre	Semaine 49
	Semaine 50
	Semaine 51

Semestre 6	
Mois	
Janvier - Février	Semaine 04
Janvier - Février	Semaine 05
	Semaine 06
	Semaine 07
	Semaine 08
	Semaine 09
Mars	Semaine 10
	Semaine 11
Avril	Semaine 12
	Semaine 13
	Semaine 14
	Semaine 15
	Semaine 16
Mai	Semaine 17
	Semaine 18
	Semaine 19
	Semaine 20
	Semaine 21
Juin	Semaine 22
	Semaine 23
	Semaine 24
	Semaine 25
	Semaine 26

Perfectionnement, autonomie & PROJET de diplôme* Détermination professionnelle (poursuite d'études / insertion)

864 heures de formation / ± 24 heures par semaine / + 20 heures en autonomie

Année

2

Semestre 3	
Mois	
Août	Semaine 33
Septembre	Semaine 34
	Semaine 35
	Semaine 36
	Semaine 37
	Semaine 38
Octobre	Semaine 39
	Semaine 40
	Semaine 41
	Semaine 42
	Semaine 43
Novembre	Semaine 44
	Semaine 45
	Semaine 46
	Semaine 47
	Semaine 48
Décembre	Semaine 49
	Semaine 50
	Semaine 51

Semestre 4	
Mois	
Janvier - Février	Semaine 04
Janvier - Février	Semaine 05
	Semaine 06
	Semaine 07
	Semaine 08
	Semaine 09
Mars	Semaine 10
	Semaine 11
Avril	Semaine 12
	Semaine 13
	Semaine 14
	Semaine 15
	Semaine 16
Mai	Semaine 17
	Semaine 18
	Semaine 19
	Semaine 20
	Semaine 21
Juin	Semaine 22
	Semaine 23
	Semaine 24
	Semaine 25
	Semaine 26

Approfondissement des savoir-faire & expérimentation des différentes étapes de la démarche de projet

972 heures de formation / ± 27 heures par semaine / + 18 heures en autonomie

PÉRIODES DE STAGE EN ENTREPRISE

Afin de consolider et d'enrichir son parcours, l'étudiant effectue sous forme fractionnée, deux à trois périodes de stage en situation professionnelle. Elles lui permettent de confronter ses acquis et compétences et favorisent une intégration active au sein d'une structure pour en comprendre les rouages et également, associer ses capacités à celle d'un collaborateur ou d'une équipe.

1^e année

Un stage de 2 semaines en fin du deuxième semestre (S2) a pour objectif la définition d'un parcours par le biais d'une observation active et la découverte d'un contexte professionnel en particulier. L'étudiant est chargé de réaliser un carnet de croquis sous forme de carnet de voyage dans lequel il collecte toutes les informations relatives au mode de fonctionnement et process de l'entreprise.

2^e année

Un stage professionnel de 14 semaines, en fin du semestre 4, au sein de structures professionnelles préfigurant l'orientation du projet de diplôme. Les objectifs sont : l'acquisition de compétences, de gestes et savoirs spécifiques, vivre une expérience en agence ou studio de production ou au sein d'institutions culturelles et/ ou associatives, en tant que membre intégré. Nous mettons à disposition des étudiants un annuaire répertoire des entreprises d'accueil, alimenté par les retours d'expérience des précédents stagiaires, ainsi qu'un dispositif de suivi personnalisé leur permettant de les accompagner dans leurs démarches de recherches.

Durant la première moitié du semestre 5 un retour sur expérience est organisé afin que chaque étudiant puisse faire un bilan du stage effectué au semestre 4. Sous forme d'échange oral avec l'équipe enseignante, la présentation s'appuie sur un document dont la forme est laissée libre à l'étudiant. Ce temps doit permettre de mettre en perspective cette expérience professionnalisante avec les objectifs que l'étudiant souhaite définir pour le développement de son projet d'étude.

3^e année

Un court stage de production (facultatif) qui vient nourrir le projet de fin d'étude au cours du semestre 6.

MOBILITÉ DE STAGE EN ERASMUS+

L'OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

Nous faisons aujourd'hui le choix de renforcer la mobilité européenne via le développement d'accords Erasmus+. Cette préoccupation, au cœur de notre formation valorise l'enseignement des langues et les échanges de pratiques, encourageant la mobilité d'études et d'expériences professionnelles à l'étranger.

LE LYCÉE,

Le lycée Ambroise Vollard a signé en 2021 la charte Erasmus et s'engage ainsi à respecter les principes fondamentaux concernant les activités européennes Erasmus.

Les étudiants de DNMADe peuvent s'ils le désirent effectuer un stage à l'étranger à la fin de la 2^e année.

Les mobilités de stages :

Les mobilités étudiantes s'effectuent - pour le moment - uniquement sous la forme d'un stage dans une entreprise localisée dans un pays européen. Les étudiants peuvent partir lors du 4^e semestre, pour une durée de 2 mois à 4 mois. Une seule mobilité de stage Erasmus est réalisable dans le parcours de l'étudiant.

Critères de sélection et modalités d'accès

Les subventions Erasmus sont ouvertes à tous nos étudiants de DNMADe, sur présentation d'un projet construit et motivé. L'équipe pédagogique et administrative établit une commission qui analyse les demandes et valide les projets. En cas de sur-demandes par rapport au nombre de mobilités subventionnées par l'Agence Erasmus, nous établissons une sélection sur des critères précis qui seront divulgués aux étudiants lors de la réunion de présentation Erasmus, à chaque rentrée.

Des bourses spécifiques pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une bourse Erasmus+ spécifique, en complément de leur bourse de mobilité qui prendrait en charge les frais supplémentaires engendrés par leur séjour en Europe (jusqu'à 100% des frais réels encourus).

Par "handicap", Erasmus sous-entend :

- des besoins particuliers : handicap mental (intellectuel, cognitif, ou trouble de l'apprentissage), physique, sensoriel, ou autre.
- des problèmes de santé : personnes souffrant de problèmes de santé chroniques, de maladies graves ou de pathologies psychiatriques.

Test de langues obligatoire

Un test de niveau est obligatoire pour les participants à la mobilité Erasmus+ ayant l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien ou le néerlandais comme principale langue de travail (à l'exception des locuteurs natifs). C'est donc une condition préalable à la mobilité.

Modalités du test :

1/ Il y a deux sessions d'évaluation, une avant la mobilité (qui doit se faire idéalement 2 mois avant le départ), et l'autre au retour, pour attester des progrès réalisés.

2/ Ce test en ligne comprend 70 questions, pour une durée d'environ 40 à 50 minutes. Il est progressif et s'adapte au niveau linguistique de l'étudiant.e. Il est composé de questions de grammaire, vocabulaire, phrases types, compréhension orale et compréhension écrite.

3/ Les résultats sont immédiats. Et selon le niveau, l'étudiant.e peut avoir l'opportunité de suivre un cours de langue en ligne et d'avoir accès au forum, aux tutoring sessions (classes virtuelles) et aux MOOCs pour atteindre le niveau recommandé.

4/ Les résultats du test de niveau n'empêchent pas de participer à la mobilité Erasmus+.

Les étudiants ayant obtenu un niveau A1 à B1 se voient automatiquement attribuer une licence de cours en ligne. Dans le cas de l'obtention d'un niveau B2 ou plus, c'est à l'établissement d'attribuer une licence de cours soit dans la langue du test, soit dans celle du pays d'accueil si elle est différente, si l'étudiant le souhaite.

Où partir ?

Le programme Erasmus est ouvert :

- aux 27 Etats membres de l'Union européenne :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

- aux Etats de l'Espace économique européen (AELE) :

Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse

- à deux Etats en procédure d'adhésion à l'UE :

Croatie, Turquie.

Taux des bourses pour l'année 2021-2022

Dans le cadre du programme ERASMUS, l'établissement verse une bourse mensuelle qui contribue aux frais de séjour et de voyage des candidats à la mobilité. Le montant est calculé par le lycée en fonction de son budget Erasmus et de la réglementation imposée par l'agence, il dépend du nombre de mobilités, et du groupe de pays auquel appartient le pays accueillant.

Pour l'année 2021-2022, le Lycée Ambroise Vollard a déterminé le montant des bourses de mobilité de stage à un taux mensuel compris entre 320€ et 520€, en fonction du pays de destination.

PRÉCISIONS

Toutes les unités du cinquième semestre sont évaluées sous la forme d'une épreuve ponctuelle unique qui s'appuie sur la production du mémoire MADe de l'étudiant et sa soutenance orale face à un jury.

Toutes les unités du sixième semestre sont évaluées sous la forme d'une épreuve ponctuelle unique qui s'appuie sur la réalisation du projet MADe de l'étudiant et sa soutenance orale face à un jury.

Si le candidat a su faire la démonstration des compétences attendues dans le cadre du mémoire et du projet (S5 et S6), alors le jury de diplôme est souverain pour attribuer les UE.

Le mémoire

Il est préparé et soutenu en amont du projet, et consiste en une production éditoriale de réflexion et d'analyse qui s'appuie sur une recherche documentaire et conceptuelle liée au domaine de création de la mention Mode ou Graphisme, conduisant et nourrissant le projet. Ce travail individuel a pour objectif de sensibiliser à la fois à la recherche et à sa valorisation et démontre une exigence de réflexion et de méthodologie. Le mémoire est évalué lors d'une soutenance orale devant un jury durant le semestre 5, début décembre.

Le projet de fin d'étude

Les attendus sont définis par chaque établissement. Il concentre création, recherche et développement. Il est conçu et réalisé en 3^e année à un niveau professionnel, en relation avec le domaine de création choisi par l'étudiant.

Le projet est évalué au semestre 6, à la fin du mois de juin, lors d'une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants de la formation, d'enseignants chercheurs et de professionnels, qui peut être publique avec accord du candidat.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ORIENTATION DES ÉTUDIANTS

Différents dispositifs sont mis en place au cours des 3 années pour éclairer et guider les étudiants sur la poursuite d'études, ou et sur l'entrée dans la vie professionnelle.

L'Enseignement Constitutif (EC) PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION ET POURSUITE D'ÉTUDE est tourné vers 3 objectifs :

- **Appréhender les réalités professionnelles du secteur d'activités.**
- **Construire son parcours de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.**
- **Préparer la recherche de stages et suivre l'étudiant.e durant ces périodes**

Aide à l'orientation des étudiants

Ce cours s'articule autour de la découverte et de l'analyse des différents domaines et métiers liés à chacune des mentions proposées dans l'établissement.

Des présentations des différents métiers, avec l'appui de vidéos, d'études de cas, d'enquêtes, et de temps à autre l'intervention de professionnels du domaine permettent aux étudiante.e.s de découvrir les spécificités professionnelles de chaque métier et d'approfondir leur connaissance du secteur, en vue de pouvoir se déterminer par la suite. Des visites en entreprises et/ou en ateliers, peuvent également ponctuer ce cours pour mettre les étudiants dans une expérience concrète. Proposer une découverte plus concrète de l'environnement de travail, des tâches et missions.

Des analyses de cas, des visionnages de démarches de designers, des lectures d'interviews, sont autant de regards croisés pour nourrir et préciser l'orientation des étudiants.

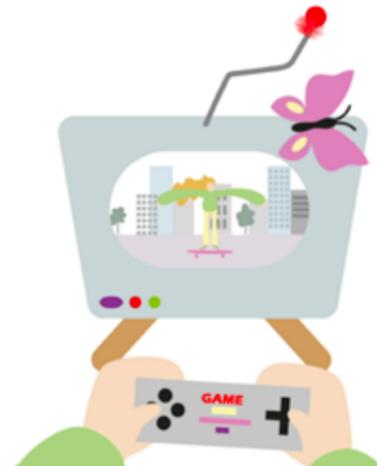
Par ailleurs, le cours exposera également un panorama des options concernant les poursuites d'études possibles.

Suivi des étudiants

Pour le suivi, des rendez-vous individuels pourront être organisés à différents moments de l'année, pour aider l'étudiant.e à affiner son parcours.

Dans le cadre de la recherche de stages, ce cours permet aussi d'accompagner individuellement l'étudiant.e dans la création de son CV, portfolio, site, ainsi que dans la rédaction de mails et lettres de motivation.

PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS



DNMADE GRAPHISME

Diplôme National des métiers d'Art & du design, mention graphisme

Compte Instagram de la section : <https://www.instagram.com/dnmade.graphisme.974/>

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le Dnmade Graphisme, spécialité Image et médias numériques vise à former des graphistes polyvalents possédant une boîte à outils conceptuelle et technique leur permettant de s'adapter à des situations professionnelles variées. L'étudiant.e apprendra à concevoir et à réaliser des supports graphiques multiples (identité visuelle, affiche, édition, design de message, signalétique, illustration, animation...) en questionnant l'usage, le sens, l'esthétique, la narration, la stratégie, la faisabilité... La formation s'appuie sur l'acquisition de connaissances spécifiques (culture visuelle, typographie, histoire du graphisme, sémiologie...), de savoir-faire liés aux techniques de création traditionnelles (crayons, encre, aquarelle, stylo, peinture, collage, gravure, sérigraphie...), ainsi que sur les pratiques numériques (logiciels de création graphique, de photo, vidéo et d'animation). Le cursus vise à apporter des outils d'analyse pour que les étudiant.e.s soient en mesure de donner du sens aux objets graphiques (affiches, identités visuelles, clips, sites...).

L'objectif est aussi de rendre les étudiant.e.s autonomes dans la mise en place et la conduite d'une méthodologie créative leur permettant de répondre avec pertinence à une commande graphique. L'ensemble du parcours est ponctué de cours théoriques et pratiques, de projets basés sur des expérimentations, de sorties pédagogiques, de réponses à des commandes réelles, de workshops animés par des designers et des professionnels.

1 PÔLE ENSEIGNEMENTS GÉNÉRIQUES

Unité d'Enseignement HUMANITÉS & CULTURES

Les enseignements génériques Humanités et Cultures constituent le socle fondamental des acquisitions d'une culture composée de champs référentiels philosophique, littéraire, sémiotique, artistique et historique notamment. Si l'approche se veut pour partie théorique et chronologique, elle engage également une compréhension du monde contemporain dans ses composantes historiques et sociétales en s'appuyant sur des approches thématiques et horizontales.

DNMADe 1 S1 / UE1 > 08 ECTS S2 / UE5 > 08 ECTS	DNMADe 2 S3 / UE9 > 07 ECTS S4 / UE13 > 06 ECTS	DNMADe 3 S5 / UE17 > 04 ECTS S6 / UE21 > 04 ECTS	Soit 37 ECTS sur 180 ECTS
---	--	---	----------------------------------

Enseignement constitutif (EC) : HUMANITÉS

- S1** Approches en philosophie et LSH* de la problématisation, de concepts fondamentaux, et des méthodologies appliquées.
- S2** Une connaissance générale des grands concepts de la philosophie et des LSH, et des méthodologies appliquées à l'expression écrite et orale.
- S3** Réflexions sur la pratique du design et des métiers d'art, au sein d'enjeux actuels éclairés par la philosophie et les LSH.
- S4** Recherche d'un sujet d'étude spécifique et de son enjeu problématique contemporain.
- S5** Analyse et problématisation détaillée d'un sujet, avec approfondissement scientifique de son contexte contemporain
- S6** Formulation argumentée d'une problématique et rédaction d'une note de synthèse

Enseignement constitutif (EC) : CULTURE DES ARTS, DU DESIGN ET DES TECHNIQUES

- S1** Construction d'un socle commun de connaissances et jalons des grands repères chronologiques.
- S2** Culture des arts, du design et des techniques Les fondements de l'histoire de l'art, compréhension et usage d'un champ référentiel, chronologie et thématiques transversales.
- S3** Des grandes évolutions historiques de la création appliquée aux prémisses du design
- S4** Histoire et enjeux contemporains des métiers d'art et du design
- S5** Approfondissement et problématisation d'un champ spécifique et apports transversaux
- S6** Une culture spécifique et approfondie des champs, métiers, la constitution d'un corpus au service des problématiques du projet

* LSH : Littérature et Sciences Humaines

2 PÔLE ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

Unité d'Enseignement

MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES & LANGUES

Les enseignements transversaux consacrés aux méthodologies & techniques construisent les apprentissages des outils et méthodes d'expression créative, d'expérimentation, de visualisation et de compréhension qui sont nécessaires à la démarche de projet jusqu'aux conditions de sa mise en œuvre. Ces enseignements comportent une dimension scientifique visant à la maîtrise, à un niveau adapté, des possibilités et des contraintes liées aux propriétés des matériaux et aux techniques mobilisées. Les apprentissages transversaux dépassent le cadre d'une discipline unique. Ils permettent aux étudiants de se constituer un outillage de connaissances, méthodes et compétences commun à tous les secteurs du design.

DNMADe 1 S1 / UE2 > 11 ECTS S2 / UE6 > 11 ECTS	DNMADe 2 S3 / UE10 > 10 ECTS S4 / UE14 > 07 ECTS	DNMADe 3 S5 / UE18 > 05 ECTS S6 / UE22 > 06 ECTS	Soit 50 ECTS sur 180 ECTS
---	---	---	----------------------------------

Enseignement constitutif (EC) : OUTILS D'EXPRESSION ET D'EXPLORATION CRÉATIVE

- S1** Apprentissage et pratiques des outils et médiums fondamentaux - modes d'expérimentation et de recherche.

- S2** Approfondissement des outils et médiums fondamentaux et des méthodologies appliquées à la création.

- S3** Relations entre les médiums, pratiques et productions croisées et associées à l'atelier de création des méthodologies appliquées à la création.

- S4** Pratiques et production croisée associées à l'atelier de création et pratiques plastiques autonomes visant un projet créatif personnel et collaboratif.

- S5** Pratiques et démarches de création appliquée à tous les modes d'expression, approfondissement d'une démarche plastique personnelle

- S6** Ecriture et expression d'un point de vue plastique et didactique ou service du projet personnel et de la poursuite d'étude.

Enseignement constitutif (EC) : TECHNOLOGIES ET MATÉRIAUX

- S1** Étude des mises en œuvre des matériaux et des systèmes de production, expérimentation, observation et études de cas.

- S2** Étude des mises en œuvre des matériaux et des systèmes de production, expérimentation, observation et études de cas, constitution d'une matériauthèque.

- S3** Investigation des procédés technologiques dans un but de création, veille technologique spécifique au domaine de compétence.

- S4** Processus de création et de concrétisation à partir de matériaux et procédés, observation des compétences technologiques en vue du projet personnel, si possible en lien avec le stage.

- S5** Investigation, évaluation, pratique, expérimentation de matériaux, mises en œuvre du projet personnel

- S6** Recherche, expérimentation, procédés de mises en œuvre appliquées ou projet personnel; qualifier la création par les technologies.

Enseignement constitutif (EC) : OUTILS ET LANGAGES NUMÉRIQUES

- S1** Apprentissages des outils numériques fondamentaux PAO CAO.

- S2** Approfondissement des outils de PAO CAO et Initiation aux langages numériques.

- S3** Approfondissement des outils de spécialité et apprentissage des langages numériques.

- S4** Approfondissement des outils de spécialité et des langages numériques associés au projet.

- S5** Pratique des outils et des langages numériques spécifiques au projet.

- S6** Pratique singulière des outils et des langages numériques au sein du projet de diplôme.

Enseignement constitutif (EC) : LANGUES VIVANTES

- S1** Harmonisation des niveaux de pratique de l'anglais, développement compréhension et expression orale et écrite

- S2** Pratique orale et écrite appliquée aux secteurs de la création.

- S3** Culture internationale de références, pratique orale et écrite de la langue en lien avec le domaine professionnel, préparation d'une certification professionnelle, préparation d'une certification européenne, TOEIC, TOEFL

- S4** Présenter, communiquer et valoriser son projet. Pratique orale et écrite en situation de workshop, séminaire, concours...

- S5** Pratique orale et écrite de la langue appliquée au domaine professionnel, préparation d'argumentaire de démarche de création en lien avec le projet personnel

- S6** Pratique orale et rédaction d'une fiche de synthèse dans le cadre du projet personnel

Enseignement constitutif (EC) : CONTEXTES ÉCONOMIQUES & JURIDIQUES

- S1** Connaissances générales appliquées à l'industrie et à l'entrepreneuriat.

- S2** Connaissances générales appliquées à des situations contextualisées.

- S3** Étude de cas et élaboration de projets collaboratifs et spécificités économiques et juridiques.

- S4** Micro projets collaboratifs et spécificités économiques et juridiques, étude de cas.

- S5** Projets collaboratifs et formation à l'entrepreneuriat.

- S6** Détermination et conception d'un cadre économique et juridique corrélé au projet.

3 PÔLE ENSEIGNEMENTS PRATIQUES & PROFESSIONNELS

Unité d'Enseignement

ATELIERS DE CRÉATION

L'Unité d'Enseignement Ateliers de création constitue le cœur du diplôme. Ils sont le lieu des pratiques de création, des savoir-faire techniques, des méthodologies et des démarches de projet. Ils identifient la spécialité de formation et favorisent la mise en synergie de plusieurs disciplines par la pratique du co-enseignement autour du projet et de ses processus de fabrication.

A travers des situations de conception et création variées, l'objectif est de développer une méthodologie de projet et de sensibiliser l'étudiant à des problématiques contemporaines et spécifiques à la spécialité.

Les compétences abordées visent à explorer et développer des pistes créatives en faisant appel à des savoir-faire techniques et une culture personnelle, et à communiquer l'ensemble des étapes de la démarche et de la réflexion.

Les Ateliers de création s'organisent sur des plages de cours articulant des temps de théorie, des temps de pratique et d'application.

DNMADe 1	DNMADe 2	DNMADe 3	Soit 64 ECTS sur 180 ECTS
S1 / UE3 > 09 ECTS S2 / UE7 > 08 ECTS	S3 / UE10 > 12 ECTS S4 / UE14 > 07 ECTS	S5 / UE18 > 11 ECTS S6 / UE22 > 17 ECTS	

Enseignement constitutif (EC) : TECHNIQUES ET SAVOIR-FAIRE

- S1** Découverte et sensibilisation.

- S2** Échantillonnage, élaboration de matériauthèque.

- S3** Pratiques et approfondissement d'un champ spécifique.

- S4** Pratiques collaboratives, croiser les spécificités de champs techniques complémentaires.

- S5** Pratiques collaboratives, approfondissement d'une expertise personnelle.

- S6** Maîtrise des pratiques et process au service du projet personnel.

Enseignement constitutif (EC) : PRATIQUE ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- S1** Micro-projets ouverts sur différents champs de la création.

- S2** Expérimentation de la démarche de projet dans plusieurs champs de la création

- S3** Démarche de projet individuelle et spécifique à un champ professionnel.

- S4** Démarche de projet collaborative, problématique complexe et spécifique à plusieurs champs professionnels.

- S5** Démarche de projet collaborative, problématique complexe et spécifique à un champ professionnel, capacité à construire une démarche propre.

- S6** Démarche spécifique à un champ professionnel, programmation d'un contexte personnel propice à la création et la fabrication

Enseignement constitutif (EC) : COMMUNICATION ET MÉDIATION DU PROJET

- S1** Initiation aux différents modes et codes de représentation et de communication.

- S2** Apprentissages des modes et codes de représentation et de communication.

- S3** Présenter, communiquer et valoriser son projet.

- S4** Présenter, communiquer et valoriser son projet.

- S5** Concevoir, rédiger et choisir les modes de communication adéquats.

- S6** Présenter, exposer, valoriser son projet.

Enseignement constitutif (EC) : DÉMARCHE DE RECHERCHE EN LIEN AVEC LA PRATIQUE DE PROJET

- S1** Accompagnement vers l'autonomie.

- S2** Accompagnement vers l'autonomie.

- S3** Analyser, questionner/interroger la pratique (démarche réflexive).

- S4** Problématiser et investiguer par la pratique (poser un sujet, définir une problématique, conduire un raisonnement impliquant la pratique)

- S5** Construire un développement argumenté et étayé de références, rédiger un mémoire de projet précisant les choix et étapes-clés de la démarche.

- S6** Investiguer par la pratique (démarche heuristique et prospective, fouiller un sujet/domaine/une thématique).

3 PÔLE ENSEIGNEMENTS PRATIQUES & PROFESSIONNELS

Unité d'Enseignement

PROFESSIONNALISATION

L'enseignement Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude a pour objectif de délimiter le ou les domaines d'activité dans lesquels l'étudiant souhaite s'engager à travers son diplôme. L'étudiant y construit son parcours de formation, et prépare plus largement le parcours professionnel ou la poursuite d'études qu'il souhaitera mener après le diplôme. Cet enseignement constitutif s'articule aux différents temps de stages professionnels organisés durant la formation et la pratique du projet conduite en Ateliers de Création. Il s'agit de développer plus spécifiquement chez l'étudiant diverses compétences comportementales et pratiques. Le travail, très orienté par la recherche d'informations professionnelles et de stages, met en jeu des compétences rédactionnelles et orales, de communication, d'échange et de présentation, nécessaires à la prise de contact comme au travail collaboratif en milieu professionnel.

DNMADe 1 S1 / UE4 > 02 ECTS S2 / UE8 > 03 ECTS	DNMADe 2 S3 / UE12 > 01 ECTS S4 / UE16 > 10 ECTS	DNMADe 3 S5 / UE20 > 10 ECTS S6 / UE24 > 03 ECTS	Soit 29 ECTS sur 180 ECTS
---	---	---	----------------------------------

Enseignement constitutif (EC) : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION ET POURSUITE D'ÉTUDE

S1 Initiation et construction du parcours, individualisation, tutorat, visites d'entreprises, de laboratoires, de centres de recherches articulés aux cours de technologies, matériaux et projet 5j d'observation.

Enseignement constitutif (EC) : STAGE

S1

S2 Stage court 2 semaines (expérience d'observation et découverte d'un contexte professionnel pour définir son parcours).

S2 Détermination et construction d'un parcours structuré.

S3 Positionnement et enrichissement des compétences.

S3

S4 Positionnement et enrichissement des compétences vis-à-vis du projet recherche de partenariats.

S4 Stage (12 à 16 semaines)

S5 Structurer les partenariats et les compétences en vue du projet personnel.

S5 Rapport d'activité du stage, mutualisation des compétences découvertes en situation professionnelle

S6 Argumentation, valorisation et promotion du projet personnel.

S6 Stage de pré-professionnalisation possible en lien avec le projet personnel 2 mois

UNE FORMATION POUR QUELS MÉTIERS ?

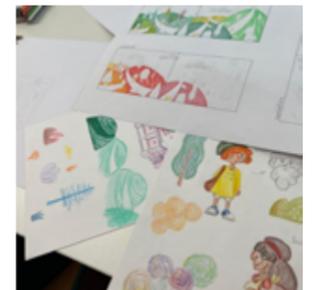
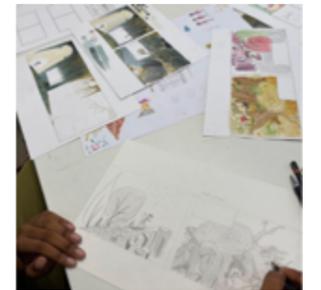
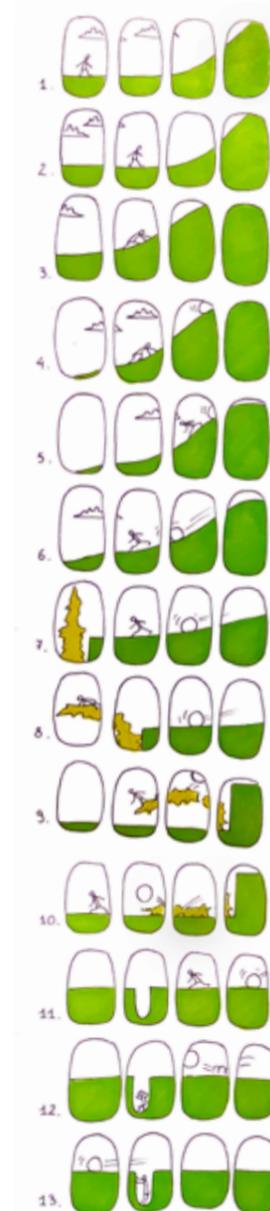
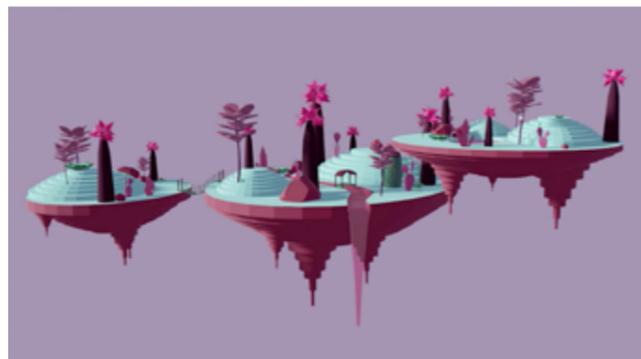
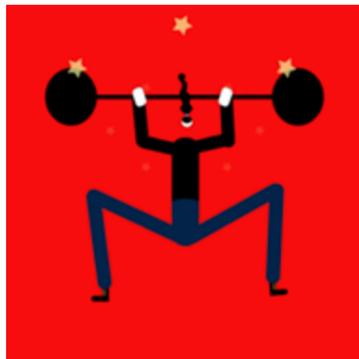
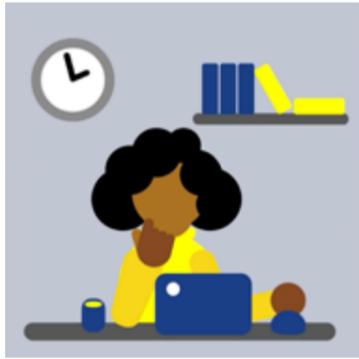
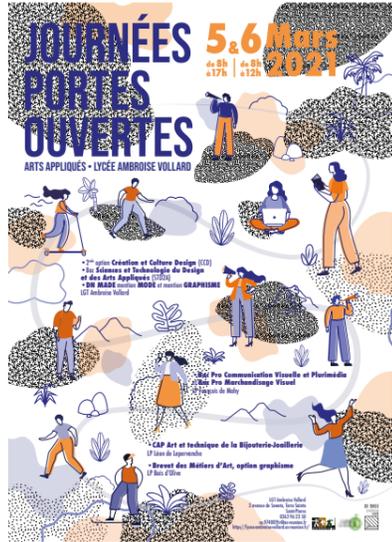
Le titulaire du DNMADe exerce son activité professionnelle en tant que designer, artisan ou technicien indépendant, salarié d'entreprise ou entrepreneur, free-lance ou intermittent, au sein de différentes structures professionnelles.

LA MENTION GRAPHISME FORME AUX MÉTIERS DE :

Designer graphiste, concepteur multimédia, infographiste, web designer, motion designer, dont l'activité repose sur la conception et réalisation de supports de communication et de médiation culturelle tels que : affiches, tract, flyer, identité visuelle, catalogue, journal d'exposition, signalétique, panneaux pédagogiques, habillage de chaîne TV, vidéo explicative, dispositifs immersif, interactif, ludoéducatif.

Structures d'insertion :

Agence de communication, service de communication des entreprises, services culturels des institutions ou d'une collectivité territoriale, graphiste indépendant.



ORGANISATION DES PÔLES D'ENSEIGNEMENTS ET RÉPARTITION HORAIRES

Graphisme

HEURES HEBDOMADAIRES

Année	Année	Année	Année
1	2	3	3
S1 & S2	S3 & S4	S5	S6

PÔLE ENSEIGNEMENTS GÉNÉRIQUES

Unité d'Enseignement HUMANITÉS ET CULTURES

Unité d'Enseignement	Description	Année 1	Année 2	Année 3	Année 3
EC* Humanités Philosophie et Sciences Humaines	Structurer de façon spécifique et transversale la formation intellectuelle et méthodologique des étudiants.	2	2	2	-
EC Lettres et Langue Française	Aviver la curiosité grâce à une culture plurielle. Consolider une culture personnelle et critique.				
EC Culture des arts, du design et des techniques	Transmission de savoirs théoriques constitutifs d'une culture artistique fondamentale puis plus spécifique.	3	2	-	1

PÔLE ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

Unité d'Enseignement MÉTHODOLOGIES, TECHNIQUES ET LANGUES

Unité d'Enseignement	Description	Année 1	Année 2	Année 3	Année 3
EC Outils d'expression et d'exploration créative	Définir une écriture et une posture personnelle : dessins, expressions plastiques, géométrie, perspective, volume, couleur, lumière, son, matières, médias.	5	4	2	-
EC Technologies et matériaux	Comprendre les supports techniques et technologiques par l'observation et l'analyse, l'apprentissage, la pratique.	3	2	1	1
EC Outils et langages numériques	Acquérir des compétences pratiques et sensibiliser aux enjeux socio-économiques du numérique.	2	1	2	3
EC Langues vivantes	Acquérir des compétences pratiques et sensibiliser aux enjeux socio-économiques du numérique.	2	2	2	-
EC Contextes économiques & juridiques	Développer les connaissances et compétences. Repérer et comprendre l'environnement et l'organisation des activités professionnelles.	1	1	-	-

PÔLE ENSEIGNEMENTS PRATIQUES & PROFESSIONNELS

Unité d'Enseignement ATELIERS DE CRÉATION

Unité d'Enseignement	Description	Année 1	Année 2	Année 3	Année 3
EC Techniques et savoir-faire	Acquérir savoir-faire et techniques pour en faire des outils de création et de conception.	3	4	3	3
EC Pratique et mise en œuvre du projet	Acquérir la méthodologie de démarche de projet permettant de donner vie à une idée de sa conception à sa concrétisation et médiatisation.	5	5	4	10
EC Communication et médiation du projet	Acquérir les méthodologies pour montrer et démontrer des idées, ses processus et démarches de création à l'oral et à travers des supports de médiation.	2	2	2	3
EC Accompagnement vers l'autonomie (S1 et S2)	Accueillir les étudiants venus d'horizons diversifiés.	1	-	-	-
EC Démarche de recherche en lien avec la pratique de projet (S3-S6)	Acquérir les méthodes liées à la recherche, développer ses capacités d'analyse et de recul critique, conduire au mémoire.	-	1	5	-

Unité d'Enseignement PROFESSIONNALISATION

Unité d'Enseignement	Description	Année 1	Année 2	Année 3	Année 3
EC Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude	Appréhender les réalités professionnelles. Construire et enrichir son parcours par le biais de stages en entreprise, et aussi étude de cas, d'intervention de professionnels.	1	1	1	1

TOTAL HEURES / HEBDO PRÉSENTIEL

TRAVAIL EN AUTONOMIE

15	27	24	24
----	----	----	----

*EC = Enseignement Constitutif

Répartition des ECTS par Enseignement Constitutif sur les 3 années de la formation

		DNMADe 1		DNMADe 2		DNMADe 3	
1. Pôle ENSEIGNEMENTS GÉNÉRIQUES							
Unités d'Enseignement (UE)	Enseignement Constitutif (EC)	S1	S2	S3	S4	S5	S6
HUMANITÉS ET CULTURES	Humanités Philosophie et Sciences Humaines - Lettres et Langue Française	UE 1 8 ECTS	UE 5 8 ECTS	UE 9 7 ECTS	UE 13 7 ECTS	UE 17 4 ECTS	UE 21 4 ECTS
	Culture des arts, du design et des techniques						
2. Pôle ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX							
Unités d'Enseignement (UE)	Enseignement Constitutif (EC)	S1	S2	S3	S4	S5	S6
MÉTHODOLOGIES, TECHNIQUES ET LANGUES	Outils d'expression et d'exploration créative	UE 2 11 ECTS	UE 6 11 ECTS	UE 10 10 ECTS	UE 14 10 ECTS	UE 18 8 ECTS	UE 22 6 ECTS
	Technologies et matériaux dont 1h de sciences en co-animation						
	Outils et langages numériques						
	Langues vivantes						
	Contextes économiques & juridiques						
3. Pôle ENSEIGNEMENTS PRATIQUES & PROFESSIONNELS							
Unités d'Enseignement (UE)	Enseignement Constitutif (EC)	S1	S2	S3	S4	S5	S6
ATELIERS DE CRÉATION	Techniques et savoir-faire	UE 3 9 ECTS	UE 7 8 ECTS	UE 11 12 ECTS	UE 15 12 ECTS	UE 19 17 ECTS	UE 23 17 ECTS
	Pratique et mise en œuvre du projet						
	Communication et médiation du projet						
	Accompagnement vers l'autonomie (S1 et S2)						
	Démarche de recherche en lien avec la pratique de projet (S3-S6)						
PROFESSIONNALISATION	Parcours de professionnalisation et poursuite d'études	UE 4 2 ECTS	UE 8 3 ECTS	UE 12 1 ECTS	UE 16 10 ECTS	UE 20 10 ECTS	UE 24 3 ECTS
	Stage en milieu professionnel						
		30 ECTS	30 ECTS	30 ECTS	30 ECTS	30 ECTS	30 ECTS
		60 ECTS		60 ECTS		60 ECTS	
		180 ECTS					

Lexique du tableau ci-contre

Les **pôles d'enseignement** au nombre de 3 déterminent les champs de connaissance et d'activités

- Enseignements **généralistes**
- Enseignements **transversaux**
- Enseignements **pratiques et professionnels**

Les **Unités d'Enseignements** (ou **UE**) chaque semestre comporte des UE qui se composent d'une ou plusieurs matières, soit une combinaison de plusieurs EC

Les **Enseignements Constitutifs** (ou **EC**) sont les différentes matières enseignées.

Les pôles d'enseignement et les Unités d'Enseignement regroupent les mêmes Enseignements Constitutifs.

(Rappel) > **Crédits ECTS :**

European Credits Transfer System.

Ce système permet d'attribuer des points à toutes les composantes d'un programme d'études. Il offre une meilleure lisibilité européenne et constitue par ce moyen un outil, complémentaire au diplôme, facilitant la mobilité d'un pays à l'autre et d'un établissement à l'autre. En France, 60 crédits ECTS équivalent à un an d'étude.

PROTOCOLE D'ÉVALUATION

Certaines des informations fournies dans ce chapitre sont susceptibles d'évoluer. Les données seront actualisées ponctuellement en cours d'année.

La formation s'organise en six semestres qui font l'objet chacun d'une validation par une commission pédagogique.

Toute Unité d'Enseignement (UE) est constituée de plusieurs Enseignements Constitutifs (EC). À la fin de chaque semestre les EC éditent une note globale. C'est la moyenne de ces évaluations qui sera retenue pour la validation des UE correspondant.

1. Validation

La moyenne des notes semestrielles des EC est calculée par UE et constitue la note d'UE :

- 1er niveau de compensation : les EC se compensent au sein d'une UE.
- Supérieure ou égale à 10 : l'UE est acquise, les ECTS sont attribués.
- Inférieure à 10 : l'UE n'est pas acquise, aucun ECTS attribué.

1.a/ Validation **du semestre** :

Pour valider un semestre il faut obtenir toutes les UE:

- moyenne globale de l'ensemble des UE supérieure ou égale à 10/20 et aucune UE inférieure à 8/20.

Pour valider une UE (Unité d'Enseignement) :

- moyenne globale des EC (Enseignements Constitutifs) supérieure ou égale à 10/20.

1.b/ Validation **de l'année** :

- les 2 semestres validés (possibilité de compensation entre semestres).

2. Compensation :

C'est un dispositif inter-UE :

- une UE permet de compenser une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20 par une autre.

3. Rattrapage :

C'est un dispositif intra-UE :

- il est automatique si la moyenne est inférieure à 8/20.

4. Cas particulier :

Manquement à l'obligation d'assiduité.

En cas d'absentéisme notoire (taux 8%, voir tableau ci-contre), la commission pédagogique se réserve le droit de déclarer le candidat «Défaillant» au semestre.

De même, en cas d'absences non-justifiées à des évaluations intermédiaires, le jury peut noter la mention «NE» (non-évalué) sur le relevé semestriel sans possibilité de rattrapage. En outre, la commission pédagogique pourra déclarer le candidat «Défaillant» au semestre après examen de son cas.

La défaillance au semestre ne permet pas au candidat de prétendre au rattrapage et la validation finale de l'année ne pourra se faire que par compensation entre les notes obtenues aux deux semestres.

Un candidat, dont les absences dûment justifiées n'auront pas permis une évaluation valable, ira automatiquement au rattrapage.

VALIDATION DES ECTS

5. Attribution des ECTS :

Pour chaque UE les ECTS sont délivrés de manière globale en fonction des compétences acquises.

Un semestre = 30 ECTS (donc 180 ECTS pour l'ensemble de la formation)

Le passage d'une année sur l'autre est tributaire de l'obtention d'un minimum de 48 ECTS.

Les autres mécanismes de compensation :

- 2e niveau de compensation : les UE se compensent au sein d'un même semestre.
- 3e niveau de compensation : les semestres d'une même année se compensent.

Les crédits sont calculés en fonction de la charge de travail qui prend en compte les cours magistraux, les travaux pratiques, les séminaires, les stages, les recherches, le travail personnel, les examens, les objectifs de la formation et les compétences à acquérir.

Commission de validation planning prévisionnel

- Pour le premier semestre la commission de validation se réunit au cours de la semaine 50 (fin décembre)
- Pour le second semestre la commission de validation se réunit de la semaine 25 à 26 (fin juin)
- Pour la seconde année les stages en entreprises débutent le 5 avril (semaine 14)

TABLEAU DU TAUX D'ABSENTÉISME MAXIMUM PAR SEMESTRE

(première et seconde années) pour l'année scolaire
[sur la base de 5 jours/semaine]

	Première année	8%	Deuxième année	8%	Troisième année	8%
Semestre 1	De août à décembre semaine 34 à 49 = 69 jours	6 jours	De août à décembre semaine 34 à 49 = 69 jours	6 jours	De août à décembre semaine 34 à 49 = 69 jours	6 jours
Semestre 2	De janvier à juin semaine 4 à 24 = 85 jours	7 jours	De janvier à avril semaine 4 à 13 = 65 jours	5 jours	De janvier à juillet semaine 4 à 26 = 95 jours	8 jours

WORKSHOPS ET PARTENARIATS EN GRAPHISME

Les workshops :

quand un.e professionnel.le vous accompagne sur un temps court

La section Graphisme au lycée Ambroise Vollard est toute jeune.

La première section dédiée à ce domaine est un BTS Design Graphique option Médias numériques, ouvert en 2018. Ensuite le DNMADe Graphisme est né à la rentrée 2019.

Depuis l'ouverture du BTS, la section Graphisme du lycée Ambroise Vollard a organisé plusieurs workshops de webdesign avec Fabien Dorville, webdesigner indépendant. Le premier a consisté à créer un site en ligne, le second à créer une application de type social app ou learning app.

D'autres workshops, très variés, sont prévus à plus ou moins court terme; dont un workshop mapping avec Gadou Studio, et un workshop sérigraphie avec Clément Striano, de l'Atelier Sérigraphie, pour l'année 2021-2022. Le souhait de l'équipe pédagogique est d'organiser un workshop par année scolaire et par niveau, pour que tous les étudiants puissent profiter à 3 reprises au moins d'un projet ludique encadré par un intervenant extérieur professionnel.

Les partenariats extérieurs, une opportunité de répondre à une commande réelle :

L'équipe Graphisme du lycée Ambroise Vollard se plaît à créer des partenariats réguliers pour que les étudiant.e.s expérimentent leur méthodologie et leur pratique dans un contexte réel.

Ainsi, en 2019, les étudiants de DNMADe 1 ont conçu des dispositifs ludiques en partenariat avec les animateurs sportifs et les infirmières du Centre Hospitalier Universitaire, destinés à inciter le public à faire de l'exercice. En 2020, les DNMADe 1 ont conçu un logo pour le Tribunal Judiciaire de Saint-Pierre. En 2022, les DNMADe 2 réaliseront une édition illustrée pour sauvegarder la biodiversité endémique, commanditée par la SREPEN (Société réunionnaise pour l'étude et la protection de L'environnement).

Les partenariats intérieurs, des situations de création collaborative dynamique et enrichissantes :

Les étudiants de DNMADe Graphisme seront amenés à travailler régulièrement avec des étudiants ou élèves d'autres niveaux et d'autres sections du lycée. Les équipes pédagogiques aiment mettre au point des projets qui mélangent les étudiants afin que chacun s'enrichisse du travail en équipe et rencontre d'autres façons de penser, de voir les choses, de travailler, de produire. Les partenariats entre niveaux au sein du DNMADe Graphisme (entre les différentes années), et entre mentions (Graphisme et Mode) seront ainsi assez fréquents. Une semaine d'arts appliqués inter niveaux et inter sections a également lieu chaque année avant les vacances de Noël.



Hyppolite, illustrateur et auteur de bande-dessinée, est venu animer un workshop sur la narration auprès des 1^{er} année, il a également animé une séance de modèle vivant, fait un retour sur un projet d'illustration jeunesse, partagé son expérience, notamment sur son insertion dans le milieu professionnel. Il a également parlé du travail qu'il mène en collaboration avec des studios d'animation pour adapter sa bande dessinée «Les Ombres» en long métrage d'animation.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR SPÉCIFIQUE DNMADe

(annexe au règlement général de l'établissement)

ASSIDUITÉ ET ÉVALUATION

En premier lieu, il convient de rappeler que les étudiants de la filière DNMADe sont soumis au règlement intérieur général de l'établissement, au même titre que tout élève.

En second lieu, une politique d'assiduité et de travail spécifique à la formation est mise en place.

Les étudiants signent en début d'année une **charte DNMADe** qu'ils s'engagent à respecter tout au long de leur formation.

ASSIDUITÉ:

La présence en cours et aux sorties scolaires proposées est obligatoire.

La politique d'assiduité est la suivante :

2 types d'absences sont considérées :

1) les absences justifiées : une attestation médicale est exigée par la vie scolaire dès le retour en cours.

2) les absences arbitraires : toutes les absences non justifiées par une attestation médicale. ex: rendez-vous divers, inconfort, problèmes personnels...

En cas d'absences arbitraires répétées et atteignant le seuil de 4%, l'étudiant.e sera convoqué.e par l'administration pour un avertissement notifié.

Si malgré cela, le seuil des absences devait atteindre 8% par semestre (cf: tableau des seuils d'absence), le semestre ne pourra pas être validé, et l'étudiant.e sera convoqué.e pour une Commission de ré-orientation.

Remarque : 8 retards = 1 absence

ABSENCES ET RATTRAPAGE DU TRAVAIL EFFECTUÉ ET A FAIRE :

En cas d'absence, il est attendu de l'étudiant une attitude responsable :

- Prévenir l'enseignant, si possible en amont,

sinon au retour en cours, des motifs de l'absence.

- S'informer auprès des délégués du travail réalisé durant la séance, et le rattraper.

- S'informer auprès des délégués du travail demandé pour la prochaine séance, et le faire.

ABSENCES ET NON-RENDUS DU TRAVAIL :

a) Absence à une évaluation

Lorsqu'un étudiant ne se présente pas lors de l'évaluation d'un EC, il est dans l'obligation de contacter l'enseignant de l'EC afin de prendre connaissance des modalités de rattrapage de l'évaluation.

En cas d'absence à cette seconde situation d'évaluation, celle-ci sera sanctionnée d'un 0.

b) Absence le jour d'un rendu

Si un étudiant est dans l'incapacité de rendre son travail, il a la possibilité de :

- faire parvenir son travail à l'enseignant par une tierce personne (camarade par exemple),
- envoyer sa production à l'enseignant par mail le jour du rendu, et le rendre en main propre à son retour en cours.

c) Non-rendu d'une production attendue

En cas de non restitution d'un travail à la date programmée par l'enseignant, les modalités suivantes seront appliquées :

- Pénalité d'un point par jour de retard
- 0 en cas de non-rendu

Si l'étudiant n'a répondu à aucune évaluation pour un EC, l'UE ne pourra être acquise et les ECTS ne pourront être délivrés. L'étudiant sera donc convoqué à une épreuve de rattrapage en fin de période.

COMMISSION DE RÉ-ORIENTATION

La commission de ré-orientation est une instance composée du DDFPT (Directeur Délégué à la Formation Technique et Professionnelle), de la CPE et d'enseignants des deux mentions Mode et Graphisme.

Lorsque un ou plusieurs étudiants voient leur taux d'absentéisme dépasser le plafond des 8 % par semestre, la commission se réunit et les convoque afin d'engager le dialogue avec eux.

La vocation de cet entretien est :

- De dresser un constat et rappeler les engagements pris par l'étudiant
- D'étudier les difficultés rencontrées par l'étudiant
- D'étudier le projet professionnel de l'étudiant et l'aider à mener une réflexion sur la meilleure façon d'atteindre ses objectifs
- De proposer à l'étudiant des dispositifs de soutien
- De préciser les attentes de l'équipe pédagogique
- De rappeler à l'étudiant les risques encourus s'il ne se ressaisit pas
- D'étudier les possibilités qui s'ouvrent à l'étudiant

En fonction du profil de chaque étudiant plusieurs cas de figure peuvent se présenter:

- L'étudiant s'engage à être assidu et à rendre l'ensemble des travaux demandés par l'équipe pédagogique.
- L'étudiant peut aussi assumer ses défaillances et s'engager vers un nouveau parcours scolaire ou professionnel.

Au sortir de la commission, les étudiants qui se ré-orientent peuvent, s'ils le désirent, bénéficier d'un suivi assuré par la Conseillère Principale d'Éducation et la Conseillère d'orientation Psychologue afin de leur permettre de se positionner sur une poursuite d'étude ou sur un projet professionnel plus en phase avec leurs aspirations.

Cette commission permet à l'étudiant de gagner du temps sur la commission pédagogique à venir en tronquant le semestre. Le temps gagné permettra à l'étudiant de sauvegarder ses ECTS ou de se préparer un éventuel projet alternatif.

Maquette de la formation 1^e année de DNMA De Graphisme Lycée Ambroise Vollard

TOTAL sur 30h :
24h d'AA
6h d'enseignement général (2h Humanités, 1h sciences, 2h Anglais, 1h Eco)

1 ^{ère} année Découverte - Acquisition des Fondamentaux						
S1	UE	Unités d'enseignements	Présentiel			ECTS
Enseignements génériques			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Humanités et Cultures	3	2	5	8
UE1		EC 1.1 Humanités <i>approches en philosophie et LSH de la problématisation, de concepts fondamentaux, et des méthodologies appliquées.</i>	1	1	2	3
		EC 1.2 culture des arts, du design et des techniques <i>Construction d'un socle commun de connaissances et jalons des grands repères chronologiques</i>	2	1	3	5
Enseignements transversaux			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Méthodologies, techniques et langues	5,5	7,5	13	11
UE2		EC 2.1 Outils d'expression et d'exploration créative <i>Apprentissage et pratiques des outils et médiums fondamentaux - modes d'expérimentation et de recherche</i>	1,5	3,5	5	5
		EC 2.2 Technologies et matériaux* <i>Étude des mises en œuvre des matériaux et des systèmes de production, expérimentation, observation et études de cas. En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>	2	1	3	2
		EC 2.3 Outils et langages numériques* <i>Apprentissages des outils numériques Fondamentaux PAO CAO. En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>	0	2	2	2
		EC 2.4 Langues vivantes <i>Harmonisation des niveaux de pratique de l'anglais, développement compréhension et expression orale et écrite</i>	1	1	2	1
		EC 2.5 Contextes économiques & juridiques <i>Connaissances générales appliquées à l'industrie et à l'entrepreneuriat</i>	1	0	1	1
Enseignements Pratiques & Professionnels			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Ateliers de création	3	8	11	9
UE3		EC 3.1 Techniques et savoir-faire <i>Découverte et sensibilisation</i>	0	3	3	4
		EC 3.2 Pratique et mise en œuvre du projet <i>micro-projets ouverts sur différents champs de la création</i>	0	5	5	4
		EC 3.3 Communication et médiation du projet <i>initiation aux différents modes et codes de représentation et de communication</i>	2	0	2	1
		Accompagnement vers l'autonomie (heures à ventiler pour accueillir les publics diversifiés)	1	0	1	
Professionnalisation					1	ECTS
UE4		EC 4 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude <i>Initiation et construction du parcours, individualisation, tutorat visites d'entreprises, de laboratoires, de centres de recherches articulés aux cours de technologies, matériaux et projet 5j d'observation</i>	0	1	1	2
		Stage				0
TOTAL hebdomadaire			9,5	30	30	
Travail en autonomie				15		
Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés						

* dont 3h d'enseignements scientifiques à répartir entre les 2 Enseignements Constitutifs (EC2.2 et EC2.3), notamment assurées par des enseignants de mathématiques, de physique-chimie, de sciences techniques industrielles

Maquette de la formation 1^{ère} année de DNMA De Graphisme Lycée Ambroise Vollard

TOTAL sur 27h :
21h d'AA
6h d'enseignement général (2h Humanités, 1h sciences, 2h Anglais, 1h Eco)

1 ^{ère} année Découverte - Acquisition des Fondamentaux						
S2	UE	Unités d'enseignements	Présentiel en heures			ECTS
Enseignements génériques			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Humanités et Cultures	3	2	5	8
UE5		EC 5.1 Humanités <i>Une connaissance générale des grands concepts de la philosophie et des LSH, et des méthodologies appliquées à l'expression écrite et orale.</i>	1	1	2	3
		EC 5.2 culture des arts, du design et des techniques <i>Les fondements de l'histoire de l'art, compréhension et usage d'un champ référentiel, chronologie et thématiques transversales</i>	2	1	3	5
Enseignements transversaux			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Méthodologies, techniques et langues	5,5	7,5	13	11
UE6		EC 6.1 Outils d'expression et d'exploration créative <i>Approfondissement des outils et médiums fondamentaux et des méthodologies appliquées à la création</i>	1,5	3,5	5	5
		EC 6.2 Technologies et matériaux* <i>Étude des mises en œuvre des matériaux et des systèmes de production, expérimentation, observation et études de cas, constitution d'une matériauthèque. En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>	2	1	3	2
		EC 6.3 Outils et langages numériques* <i>Approfondissement des outils de PAO CAO et Initiation aux langages numériques. En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>	0	2	2	2
		EC 6.4 Langues vivantes <i>Pratique orale et écrite appliquée aux secteurs de la création.</i>	1	1	2	1
		EC 6.5 Contextes économiques & juridiques <i>Connaissances générales appliquées à des situations contextualisées</i>	1	0	1	1
Enseignements Pratiques & Professionnels			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Ateliers de création	3	8	11	8
UE7		EC 7.1 Techniques et savoir-faire <i>Échantillonnage, élaboration de matériauthèque</i>	0	3	3	3
		EC 7.2 Pratique et mise en œuvre du projet <i>Expérimentation de la démarche de projet dans plusieurs champs de la création</i>	0	5	5	4
		EC 7.3 Communication et médiation du projet <i>Apprentissages des modes et codes de représentation et de communication</i>	2	0	2	1
		Accompagnement vers l'autonomie (heures à ventiler pour accueillir les publics diversifiés)	1	0	1	
Professionnalisation					1	ECTS
UE8		EC 8 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude <i>détermination et construction d'un parcours structuré, stage court 2 semaines (expérience d'observation et découverte d'un contexte professionnel pour définir son parcours)</i>	0	1	1	1
		Stage				2
TOTAL hebdomadaire			9,5	30	30	
Travail en autonomie				15		
Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés						

9,5h d'AA mutualisées avec les Mode1 (ces heures apparaissent sur fond rose).

Maquette de la formation 2^e année de DNMA De Graphisme Lycée Ambroise Vollard

TOTAL sur 27h :
21h d'AA
6h d'enseignement général (2h Humanités, 1h sciences, 2h Anglais, 1h Eco)

2 ^e année Approfondissement - spécialisation						
S3	UE	Unités d'enseignements	Présentiel			ECTS
Enseignements génériques			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Humanités et Cultures	3	1	4	7
UE9		EC 9.1 Humanités <i>Réflexions sur la pratique du design et des métiers d'art, au sein d'enjeux actuels éclairés par la philosophie et les LSH.</i>			2	3
		EC 9.2 culture des arts, du design et des techniques <i>Des grandes évolutions historiques de la création appliquée aux prémisses du design</i>			2	4
Enseignements transversaux			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Méthodologies, techniques et langues	5	5	10	10
UE10		EC 10.1 Outils d'expression et d'exploration créative <i>Relations entre les médiums, pratiques et productions croisées et associées à l'atelier de création</i>			4	2
		EC 10.2 Technologies et matériaux* <i>Investigation des procédés technologiques dans un but de création, veille technologique spécifique au domaine de compétence. En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>			1	2
		EC 10.3 Outils et langages numériques* <i>Approfondissement des outils de spécialité et apprentissage des langages numériques. En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>			1	4
		EC 10.4 Langues vivantes <i>Culture internationale de références, pratique orale et écrite de la langue en lien avec le domaine professionnel, préparation d'une certification professionnelle, préparation d'une certification européenne, TOEIC, TOEFL</i>			2	1
		EC 10.5 Contextes économiques & juridiques <i>Étude de cas et élaboration de projets collaboratifs et spécificités économiques et juridiques</i>			1	1
Enseignements Pratiques & Professionnels			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Ateliers de création	2	10	12	12
UE11		EC 11.1 Techniques et savoir-faire <i>Pratiques et approfondissement d'un champ spécifique</i>			4	4
		EC 11.2 Pratique et mise en œuvre du projet <i>Démarche de projet individuelle et spécifique à un champ professionnel</i>			5	5
		EC 11.3 Communication et médiation du projet <i>Présenter, communiquer et valoriser son projet</i>			2	2
		EC 11.4 Démarche de recherche en lien avec la pratique de projet <i>Analyser, questionner/interroger la pratique (démarche réflexive)</i>			1	1
Professionnalisation			1		1	ECTS
UE12		EC 12 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude <i>Positionnement et enrichissement des compétences</i>			1	1
		Stage				0
TOTAL hebdomadaire				27	30	
Travail en autonomie				18		
Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés						

* dont 3h d'enseignements scientifiques à répartir entre les 2 Enseignements Constitutifs (EC10.2 et EC10.3), notamment assurées par des enseignants de mathématiques, de physique-chimie, de sciences techniques industrielles

2 ^e année Approfondissement - spécialisation						
S4	UE	Unités d'enseignements	Présentiel			ECTS
Enseignements génériques			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Humanités et Cultures	4		4	6
UE13		EC 13.1 Humanités <i>Recherche d'un sujet d'étude spécifique et de son enjeu problématique contemporain.</i>			2	3
		EC 13.2 culture des arts, du design et des techniques <i>Histoire et enjeux contemporains des métiers d'art et du design</i>			2	3
Enseignements transversaux			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Méthodologies, techniques et langues	5	5	10	7
UE14		EC 14.1 Outils d'expression et d'exploration créative <i>Pratiques et production croisée associées à l'atelier de création et pratiques plastiques autonomes visant un projet créatif personnel et collaboratif</i>			4	1
		EC 14.2 Technologies et matériaux* <i>Processus de création et de concrétisation à partir de matériaux et procédés, observation des compétences technologiques en vue du projet personnel, si possible en lien avec le stage. En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>			1	2
		EC 14.3 Outils et langages numériques* <i>Approfondissement des outils de spécialité et des langages numériques associés au projet. En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>			1	2
		EC 14.4 Langues vivantes <i>Présenter, communiquer et valoriser son projet. Pratique orale et écrite en situation de workshop, séminaire, concours...</i>			2	1
		EC 14.5 Contextes économiques & juridiques <i>Micro projets collaboratifs et spécificités économiques et juridiques, étude de cas</i>			1	1
Enseignements Pratiques & Professionnels			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Ateliers de création	2	10	12	7
UE15		EC 15.1 Techniques et savoir-faire <i>Pratiques collaboratives, croiser les spécificités de champs techniques complémentaires</i>			4	2
		EC 15.2 Pratique et mise en œuvre du projet <i>Démarche de projet collaborative, problématique complexe et spécifique à plusieurs champs professionnels</i>			5	3
		EC 15.3 Communication et médiation du projet <i>Présenter, communiquer et valoriser son projet</i>			2	1
		EC 15.4 Démarche de recherche en lien avec la pratique de projet <i>Problématiser et investiguer par la pratique (poser un sujet, définir une problématique, conduire un raisonnement impliquant la pratique)</i>			1	1
Professionnalisation			1		1	ECTS
UE16		EC 16.1 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude <i>Positionnement et enrichissement des compétences vis-à-vis du projet recherche de partenariats</i>			1	1
		EC 16.2 Stage (12 à 16 semaines)				9
TOTAL hebdomadaire				27	30	
Travail en autonomie				18		
Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés						

Pas d'heure mutualisée avec les Mode2

Maquette de la formation 3^e année de DNMADe Graphisme Lycée Ambroise Vollard

TOTAL sur 24h :
18h d'AA
6h d'enseignement général (2h Humanités, 3h sciences, 1h Anglais, 1h Eco)

3e année Perfectionnement - Projet						
S5	UE	Unités d'enseignements	Présentiel			
Enseignements génériques			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Humanités et Cultures			2	4
	UE 17	EC 17.1 Humanités <i>Analyse et problématisation détaillée d'un sujet, avec approfondissement scientifique de son contexte contemporain</i>			2	2
		EC 17.2 culture des arts, du design et des techniques <i>Approfondissement et problématisation d'un champ spécifique et apports transversaux</i>			0	0
Enseignements transversaux			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Méthodologies, techniques et langues			7	5
	UE 18	EC 18.1 Outils d'expression et d'exploration créative <i>Pratiques et démarches de création appliquée à tous les modes d'expression, approfondissement d'une démarche plastique personnelle</i>			2	1
		EC 18.2 Technologies et matériaux* <i>Investigation, évaluation, pratique, expérimentation de matériaux, mises en œuvre du projet personnel En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>			1	1
		EC 18.3 Outils et langages numériques* <i>Pratique des outils et des langages numériques spécifiques au projet En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>			2	1
		EC 18.4 Langues vivantes <i>Pratique orale et écrite de la langue appliquée au domaine professionnel, préparation d'argumentaire de démarche de création en lien avec le projet personnel</i>			2	2
		EC 18.5 Contextes économiques & juridiques <i>projets collaboratifs et formation à l'entrepreneuriat</i>			0	1
Enseignements Pratiques & Professionnels			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Ateliers de création	4	10	14	11
	UE 19	EC 19.1 Techniques et savoir-faire <i>Pratiques collaboratives, approfondissement d'une expertise personnelle</i>			3	2
		EC 19.2 Pratique et mise en œuvre du projet <i>Démarche de projet collaborative, problématique complexe et spécifique à un champ professionnel, capacité à construire une démarche propre</i>			4	3
		EC 19.3 Communication et médiation du projet <i>Concevoir, rédiger et choisir les modes de communication adéquats</i>			2	2
		EC 19.4 Démarche de recherche en lien avec la pratique de projet <i>Investiguer par la pratique (démarche heuristique et prospective, fouiller un sujet/domaine/une thématique)</i>			5	4
		Professionnalisation			1	ECTS
	UE 20	EC 20.1 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude <i>Structurer les partenariats et les compétences en vue du projet personnel</i>			1	1
		EC 20.2 Stage <i>Rapport d'activité du stage, mutualisation des compétences découvertes en situation professionnelle</i>				9
		TOTAL hebdomadaire			24	30
		Travail en autonomie			20	
		Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés				

3e année Perfectionnement - Projet						
S6	UE	Unités d'enseignements	Présentiel			
Enseignements génériques			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Humanités et Cultures			1	4
	UE 21	EC 21.1 Humanités <i>Formulation argumentée d'une problématique et rédaction d'une note de synthèse</i>			0	0
		EC 21.2 culture des arts, du design et des techniques <i>Une culture spécifique et approfondie des champs, métiers, la constitution d'un corpus au service des problématiques du projet</i>			1	4
Enseignements transversaux			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Méthodologies, techniques et langues			6	6
	UE 22	EC 22.1 Outils d'expression et d'exploration créative <i>écriture et expression d'un point de vue plastique et didactique ou service du projet personnel et de la poursuite d'étude</i>			0	0
		EC 22.2 Technologies et matériaux* <i>Recherche, expérimentation, procédés de mises en œuvre appliquées ou projet personnel; qualifier la création par les technologies En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>			1	1
		EC 22.3 Outils et langages numériques* <i>Pratique singulière des outils et des langages numériques au sein du projet de diplôme En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>			3	2
		EC 22.4 Langues vivantes <i>Pratique orale et rédaction d'une fiche de synthèse dans le cadre du projet personnel</i>			0	0
		EC 22.5 Contextes économiques & juridiques <i>Détermination et conception d'un cadre économique et juridique corré au projet</i>			2	3
Enseignements Pratiques & Professionnels			CM	TD/TP	Total	ECTS
		Ateliers de création	4	12	16	17
	UE 23	EC 23.1 Techniques et savoir-faire <i>Maîtrise des pratiques et process au service du projet personnel</i>			3	3
		EC 23.2 Pratique et mise en œuvre du projet <i>Démarche spécifique à un champ professionnel, programmation d'un contexte personnel propice à la création et la fabrication</i>			10	10
		EC 23.3 Communication et médiation du projet <i>Présenter, exposer, valoriser son projet</i>			3	4
		EC 23.4 Démarche de recherche en lien avec la pratique de projet <i>Construire un développement argumenté et étayé de références, rédiger un mémoire de projet précisant les choix et étapes-clés de la démarche</i>			0	0
		Professionnalisation			1	ECTS
	UE 24	EC 24.1 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude <i>Argumentation, valorisation et promotion du projet personnel</i>			1	3
		EC 24.2 Stage <i>de pré-professionnalisation possible en lien avec le projet personnel 2 mois</i>				0
		TOTAL hebdomadaire			24	30
		Travail en autonomie			20	
		Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés				

* dont 2h d'enseignements scientifiques à répartir entre les 2 Enseignements Constitutifs (EC18.2 et EC18.3), notamment assurées par des enseignants de mathématiques, de physique-chimie, de sciences techniques industrielles

Pas d'heure mutualisée avec les Mode3

CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉTUDIANT DNMADe



Nom :

Prénom :

Classe :

Année scolaire :

CE CONTRAT D'ENGAGEMENT EST VALABLE POUR TOUTE LA DURÉE DE VOTRE FORMATION EN DNMADe.

Je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des informations du livret d'accueil de l'étudiant et du règlement intérieur du lycée Ambroise Vollard.

Je m'engage à :

- Respecter les directives émises par l'ensemble des enseignants.
- Respecter l'ensemble du matériel et des équipements mis à la disposition des étudiants.
- Porter une tenue correcte et descente.
- Respecter les horaires des cours, tout retard supérieur à 10 min n'autorisant plus l'entrée en classe avant l'intercours.
- Participer à tous les cours prévus, toute absence devant être justifiée par un certificat médical (ou administratif ayant un caractère impératif). L'absence à un examen blanc sera sanctionnée par la note zéro.
- Fournir un travail assidu et régulier. La décision de passage en année supérieure tiendra compte des résultats obtenus durant l'année en cours et du nombre d'heures d'absence.
- Fournir tout travail personnel demandé par les enseignants en complément des cours (devoirs écrits, exposés, dossiers professionnels, etc.).

Signature de l'étudiant majeur ou des représentants légaux:

Cachet de l'établissement

AUTORISATION D'ENREGISTREMENT ET D'UTILISATION DE L'IMAGE/LA VOIX D'UNE PERSONNE MAJEURE

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des étudiants (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle est formulée dans le cadre des projets menés au cours des trois années de formation en DNMADe et les objectifs seront préalablement expliqués aux étudiants et à leurs responsables légaux.

Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7).

Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Établissement scolaire : Lycée Ambroise Vollard

Adresse : 3 avenue de Soweto - Terre Sainte

Code postal / Commune : 97410 Saint-Pierre

Téléphone : 02 62 96 23 50

Année scolaire : **Classe de : DNMADe :**

1. FINALITÉS ENVISAGÉES

Gestion administrative, activités pédagogiques :

- Communication sur la formation DNMADe
- Informations sur les activités menées tout au long de la formation
- Publicité pour la section (campagne de recrutement / journées portes ouvertes / etc.)

2. DÉSIGNATION DU PROJET AUDIO-VISUEL

Projets :

- Évènements divers / Sorties pédagogiques / Journées portes ouvertes / Workshops

La présente autorisation est consentie à titre gratuit. Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

3. MODES D'EXPLOITATION ENVISAGÉES

Support	Étendue de la diffusion
Gestion administrative - Logiciel de vie scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire
Trombinoscope	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire, étudiants
Pour un usage collectif dans sa classe	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire, étudiants
En Ligne	Site avec accès réservé (ENT, plateforme, extranet ...) Site du lycée / Blog de la section
En Ligne	Internet (monde entier) : Instagram / Youtube
Projection collective	- Usage collectif dans les classes des étudiants enregistrés - Autres usages institutionnels à vocation éducative, de formation ou de recherche - Usages de communication externe de l'institution

4. AUTORISATION

Je soussigné(e) : [Nom – Prénom]

Demeurant : [adresse]

Déclare être majeur(e) ou mineur (e) émancipé(e) (rayez la mention inutile).

J'ai compris à quoi servait ces projets et qui pourrait voir/entendre ces enregistrements
Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits personnels. Je reconnais expressément n'être lié(e) par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image et/ou de ma voix, voire de mon nom.

- Autorise la captation de mon image / de ma voix et l'utilisation qui en sera faite par l'établissement scolaire.
- N'autorise pas la captation de mon image / de ma voix.

Merci d'écrire lisiblement le mot « REFUS » :

Fait à

Le

Signature :

5. POUR EXERCER VOS DROITS

Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par le chef d'établissement afin de répondre à une mission d'intérêt public. Les informations vous concernant ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de la présente autorisation.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image ou la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le DDFPT (Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques) du lycée aux coordonnées suivantes :

Lycée Ambroise Vollard, 3 rue de Soweto 97410 Saint Pierre

Eric.Macaux@ac-reunion.fr

Tel : 0262 49 93 19

Fait en autant d'originaux que nécessaire (représentants légaux, organisateur projet et établissement scolaire).

AUTORISATION D'ENREGISTREMENT ET D'UTILISATION DE L'IMAGE/LA VOIX D'UNE PERSONNE MINEURE

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des étudiants (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle est formulée dans le cadre des projets menés au cours des trois années de formation en DNMADe et les objectifs seront préalablement expliqués aux étudiants et à leurs responsables légaux.

Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7).

Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Établissement scolaire : Lycée Ambroise Vollard
Adresse : 3 avenue de Soweto - Terre Sainte
Code postal / Commune : 97410 Saint-Pierre
Téléphone : 02 62 96 23 50

Année scolaire : Classe de : DNMADe :

1. FINALITÉS ENVISAGÉES

Gestion administrative, activités pédagogiques :

- Communication sur la formation DNMADe
- Informations sur les activités menées tout au long de la formation
- Publicité pour la section (campagne de recrutement / journées portes ouvertes / etc.)

2. DÉSIGNATION DU PROJET AUDIO-VISUEL

Projets :

- Évènements divers / Sorties pédagogiques / Journées portes ouvertes / Workshops

La présente autorisation est consentie à titre gratuit. Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

3. MODES D'EXPLOITATION ENVISAGÉES

Support	Étendue de la diffusion
Gestion administrative - Logiciel de vie scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire
Trombinoscope	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire, étudiants
Pour un usage collectif dans sa classe	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire, étudiants
En Ligne	Site avec accès réservé (ENT, plateforme, extranet ...) Site du lycée / Blog de la section

En Ligne	Internet (monde entier) : Instagram / Youtube
Projection collective	- Usage collectif dans les classes des étudiants enregistrés - Autres usages institutionnels à vocation éducative, de formation ou de recherche - Usages de communication externe de l'institution

4. CONSENTEMENT DE L'ÉTUDIANT

J'ai lu et suis d'accord pour que l'on enregistre et exploite (mon image ; ma voix), dans le cadre de ces projets

Je ne suis pas d'accord

Nom prénom de l'étudiant :

Date et Signature :

5. AUTORISATION PARENTALE

Je (Nous) soussigné(e)(s) : [Nom – Prénom]

Demeurant : [adresse]

Et : [Nom – Prénom]

Demeurant : [adresses à préciser si différentes].....

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de :

[Nom – Prénom de l'étudiant]

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom et

- Autorise la captation de mon image / de ma voix et l'utilisation qui en sera faite par l'établissement scolaire.

- N'autorise pas la captation de mon image / de ma voix.

Merci d'écrire lisiblement le mot « REFUS » :

Fait à

Le

Signature(s) :

6. POUR EXERCER VOS DROITS

Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par le chef d'établissement afin de répondre à une mission d'intérêt public. Les informations vous concernant ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de la présente autorisation.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image ou la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le DDFPT (Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques) du lycée aux coordonnées suivantes :

Lycée Ambroise Vollard, 3 rue de Soweto 97410 Saint Pierre

Eric.Macaux@ac-reunion.fr

Tel : 0262 49 93 19

Fait en autant d'originaux que nécessaire (représentants légaux, organisateur projet et établissement scolaire).

AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES ET DE TRAVAUX D'ÉTUDIANTS MAJEURS RÉALISÉS DANS LE CADRE DE LA FORMATION

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre des projets des sections concernées, étant entendu que les objectifs de ces projets ont été préalablement expliqués aux étudiants majeurs.

Dans le cadre de la promotion de la section et afin de relater la vie de la classe vous serez amené à produire

- des articles concernant la vie de la classe ;
- des travaux (dessins, photographies, textes, images multimédias, sons, etc.).

Un article peut être illustré de photographies montrant les étudiants seuls ou en groupes. Nous vous prions de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous autorisant l'utilisation des photographies réalisées durant la présente année scolaire, ainsi que les travaux éventuellement réalisés, selon les modes d'exploitation indiqués dans la présente autorisation.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

La direction de l'établissement

1. DÉSIGNATION DES PROJETS

(Toute action destinée à promouvoir la section, dont)

- Articles de presse, site internet de l'établissement, blogs dédiés, expositions de travaux d'étudiants, etc. (cette liste n'est pas exhaustive)

Nom et adresse de l'établissement :

Lycée Ambroise Vollard, Bp 399, 3 Rue de Soweto, 97410 St Pierre

2. MODES D'EXPLOITATION ENVISAGÉS DES IMAGES ET TRAVAUX

Support	Durée	Étendue de la diffusion	Prix
Internet Expositions	Année scolaire	Lycée, ville, région Internet monde entier	Gratuit

3. CONSENTEMENT DE L'ÉTUDIANT

On m'a expliqué et j'ai compris.

On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir les photos où l'on me voit et mes travaux.

Et je suis d'accord pour que l'on enregistre mon image mes travaux

Date et signature de l'étudiant majeur
concerné par l'enregistrement :

Nom de l'étudiant :

Prénom :

Classe :

4. AUTORISATION

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,

Vu le Code de la propriété intellectuelle,

Vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support et la publication de l'image et des travaux de votre enfant mineur dont l'identité est indiquée au paragraphe 3, ci-avant, dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation prévus au paragraphe 2.

Cette fixation et diffusion de l'image et des travaux du mineur que vous représentez sera réalisée sous l'autorité de son établissement, désigné au paragraphe 1.

L'établissement exercera les droits de diffusion acquis par le présent document et attachés à l'image et aux travaux du mineur. L'établissement s'interdit expressément de céder les droits à un tiers. Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'image et/ou des travaux du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou sa vie privée, ainsi qu'à toute autre exploitation qui lui serait préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte pédagogique défini, la diffusion de l'image et des travaux du mineur ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) (prénom, nom):

.....

Je reconnais expressément n'être lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image, voire de mon nom. Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de mon image et de mes travaux, dans le cadre exclusif des projets exposés et tel que j'ai consenti au paragraphe 3

OUI NON

Fait à :

Le (date) :

Signature :

AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES ET DE TRAVAUX D'ÉTUDIANTS MINEURS RÉALISÉS DANS LE CADRE DE LA FORMATION

Date et signature de l'étudiant mineur concerné par l'enregistrement :

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre des projets des sections concernées, étant entendu que les objectifs de ces projets ont été préalablement expliqués aux étudiants mineurs.

Madame, Monsieur,

La classe de votre enfant va réaliser des actions de promotion de la section afin de relater la vie de la classe. Ces démarches peuvent comprendre notamment :

- des articles concernant la vie de la classe ;
- des travaux d'étudiants (dessins, photographies, textes, images multimédias, sons, etc.). Un article peut être illustré de photographies montrant les étudiants seuls ou en groupes. Nous vous prions de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous autorisant l'utilisation des photographies du mineur que vous représentez, réalisées durant la présente année scolaire, ainsi que le travail éventuellement réalisé par ce mineur, selon les modes d'exploitation indiqués dans la présente autorisation.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

La direction de l'établissement,

1. DÉSIGNATION DES PROJETS

(Toute action destinée à promouvoir la section, dont)

- Articles de presse, site internet de l'établissement, blogs dédiés, expositions de travaux d'étudiants, etc. (cette liste n'est pas exhaustive)

Nom et adresse de l'établissement :

Lycée Ambroise Vollard, Bp 399, 3 Rue de Soweto, 97410 St Pierre

2. MODES D'EXPLOITATION ENVISAGÉS DES IMAGES ET TRAVAUX

Support	Durée	Étendue de la diffusion	Prix
Internet Expositions	Année scolaire	Lycée, ville, région Internet monde entier	Gratuit

3. CONSENTEMENT DE L'ÉTUDIANT

- On m'a expliqué et j'ai compris.
- On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir les photos où l'on me voit et mes travaux.

Et je suis d'accord pour que l'on enregistre mon image mes travaux

Nom de l'étudiant :

Prénom :

Classe :

4. AUTORISATION PARENTALE

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,

Vu le Code de la propriété intellectuelle,

Vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support et la publication de l'image et des travaux de votre enfant mineur dont l'identité est indiquée au paragraphe 3, ci-avant, dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation prévus au paragraphe 2.

Cette fixation et diffusion de l'image et des travaux du mineur que vous représentez sera réalisée sous l'autorité de son établissement, désigné au paragraphe 1.

L'établissement exercera les droits de diffusion acquis par le présent document et attachés à l'image et aux travaux du mineur. L'établissement s'interdit expressément de céder les droits à un tiers. Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'image et/ou des travaux du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou sa vie privée, ainsi qu'à toute autre exploitation qui lui serait préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte pédagogique défini, la diffusion de l'image et des travaux du mineur ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) (prénom, nom):

.....

Déclare être le représentant légal du mineur (prénom,nom):

.....

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image, voire de son nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image et de ses travaux, dans le cadre exclusif des projets exposés et tel qu'il y a consenti au paragraphe 3

OUI NON

Fait à :

Le (date) :

Signature du représentant légal du mineur :

DAMADE
Graphisme



LA RÉUNION